



## ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER – SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

Amphithéâtre du collège de la Rochotte – 52000 CHAUMONT

### NOTE D'UTILISATION DU POUVOIR

- 1) **Le représentant de votre club en est le Président** : Le pouvoir est inutile. Toutefois, le Président devra présenter **sa carte d'identité** ou sa licence de dirigeant enregistrée pour la saison en cours (voir notice « présentation licence »).
- 2) **Le représentant de votre club est un dirigeant licencié au club** : Il doit être **muni du pouvoir** dûment rempli à son nom et signé du Président et **présenter sa licence** dirigeant enregistrée pour la saison en cours (**voir les différentes possibilités dans la notice « présentation licence »**).
- 3) **Si aucun membre officiel, Président ou dirigeant de votre club, ne peut assister à l'Assemblée Générale :**
  - **A) Vous pouvez confier le pouvoir de votre club à un dirigeant nommé désigné d'un autre club.** Ce dirigeant ne peut représenter votre club que s'il représente son propre club. Votre club devra cependant régler l'amende prévue : **85 €**.
  - **B) Vous n'avez pas de représentant,** votre club devra régler l'amende prévue : **240 €**.

#### RAPPEL

Conformément à l'article 6 des Statuts du District, nous vous rappelons que « votre club est tenu d'être présent à cette assemblée sous peine d'un droit de représentation fixé par le Comité Directeur à savoir :

- **85 €, pour les clubs déléguant leur présence par un pouvoir, à un autre club,**
- **240 €, pour les clubs absents.**

**Les pouvoirs sont à envoyer au district par mail ([secretariat@hautemarne.fff.fr](mailto:secretariat@hautemarne.fff.fr)) ou par courrier avant le 22 novembre 2017.**

Le secrétaire Général

Paul ROZE



## POUVOIR (1) (2)

Je soussigné(e) **Président (e) du club** : \_\_\_\_\_

N° Affiliation : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Représentant le club de : \_\_\_\_\_

Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale du District HAUTE MARNE.

### *DONNE POUVOIR à :*

Mme. Mlle. Mr (Nom Prénom) : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

CACHET DU CLUB

Signature du Président

(1) De le présenter lors des opérations d'émargement et d'élection le jour de l'Assemblée Générale du District Haute Marne.

(2) Dans le cas où votre club ne sera pas représenté prière de compléter et retourner ce document avant le **22 novembre 2017**

– par mail : [secretariat@hautemarne.fff.fr](mailto:secretariat@hautemarne.fff.fr)

– ou par courrier à District Haute Marne – BP 2117 – 52904 CHAUMONT CEDEX 09